



Réseau des Educateurs des Enfants et jeunes de la Rue

Coordination Générale

**RAPPORT DES ACTIVITES DE CERTIFICATION D'AGE DES
CANDIDATS RECRUES DES FORCES ARMEES DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO SELON LES
STANDARDS OPERATIONNELS D'EVALUATION DE L'AGE
POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE
RECRUTEMENT ET L'UTILISATION DES ENFANTS DANS
LES FORCES ET GROUPES ARMES ET SERVICES DE
SECURITE EN RDC.**

PERIODE DE MARS 2019 –AVRIL 2019

Kinshasa/AVRIL 2019

I. Introduction

Dans le cadre de la certification d'âge des pré recrues des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, en sigle FARDC dans le cadre du respect de la loi qui interdit le recrutement des enfants dans les forces et groupes armées ,l'Etat-major des Forces Terrestres invite l'équipe des agents du REEJER et ses partenaires pour mener cette opération. Cette équipe descend suivant l'horaire arrêté sur le lieu de regroupement à l'Etat-major de la 14^{ème} Région militaire, à la Direction de l'information, sélection et orientation, en sigle DISO.Vu le nombre important des candidats recrues, l'équipe est élargie aux agents des structures membres du REEJER qui ont suivi la formation sur les standards opérationnels de protection de l'enfant. Ce dispositif est un ensemble de méthodes sociales qui permettent aux acteurs de se mettre d'accord sur une intervention quelconque.

Objectif

Assurer la prévention et la protection de l'enfant conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, la loi portant protection de l'enfant et autres textes juridiques qui interdisent le recrutement de l'enfant aux groupes et forces armées qui est une violence , maltraitance ,une pire forme d'exploitation de l'enfant

Méthodologie :

Sous la conduite du Pole technique du REEJER ayant en charge les Urgences et Accompagnement des structures de protection de l'enfant ,le Bureau de la coordination du REEJER a depeché l'équipe composée des agents suivants :

- ✓ Mr André Mbokolo
- ✓ Mr Denis Mabwa
- ✓ Mr Joseph Mbwalankay
- ✓ Mr Ange Bivula
- ✓ Mr Joel Mwanza
- ✓ Deo Gratiaskitoko
- ✓ Mme Marguerite Djokaba

- ✓ Mme Laetitia Nduwa
- ✓ Zagor Mukoko-Sanda

Ces agents de protection de l'enfant ont utilisé une méthode participative, les techniques de base en travail social à savoir, l'observation, l'écoute, l'entretien avec le soubassement juridique du Code de la famille, la loi pénale et la loi portant protection de l'enfant et autres textes protégeant l'enfant .

Les séances sont dictées par des principes de base qui sont :

- Intérêt supérieur de l'enfant ;
- Le bénéfice du doute ;
- La non-discrimination ;
- La participation et le consentement éclairé ;
- Le respect de la dignité et l'intégrité physique et mentale ;
- Le professionnalisme ;
- Le dernier recours ;
- Le registre et confidentialité.

Déroulement des séances d'Activités

Après le mot de bienvenu, de circonstance et l'objectif de la mission faite par le Chef de la délégation , suivi de présentation des participants et l'adoption de code de bonne conduite, les séances se sont bien déroulées .

1. Séances de travail avec la hiérarchie militaire : les autorités militaires souvent font appel aux techniciens agents de protection des droits de l'enfant pour évaluer l'âge des prés recrues. Comme c'est un camp militaire, les autorisations sont nécessaires car ces autorités doivent être impliquées .C'est l'occasion aussi de voir la disponibilité des outils de travail
2. Présentation des évaluateurs aux prés recrues et présentation de l'objet de l'activité



Après un bref intermède d'animation ponctuée des chansons, l'équipe explique aux pré recrues les raisons qui ont milité que le pays a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, comment le pays a adapté cette loi internationale aux réalités congolaises pour interdire et ériger en infraction le recrutement aux groupes et forces armées. C'est pour que ceux qui seront écartés ne soient pas frustrés mais plutôt apprécier la justesse de la loi. C'est l'occasion d'expliquer la méthodologie qui sera utilisée tout au long de l'évaluation d'âge

3. L'évaluation d'âge proprement dite

Il existe plusieurs types de standards. Ce qui nous concerne ce sont des standards de vérification ou évaluation de l'âge. Souvent, nous nous posons une question de savoir pourquoi vérifier ou évaluer l'âge d'une personne ? C'est lorsque nous avons de doute comme le dit la loi pénale « le doute profite à la minorité » ce qui veut dire sur le plan de doute mieux vaut faire un faux jugement que n'est pas en faire à cause des apparences physiques. Les SOP est officiel dans le but de réduire le risque au moment du recrutement des enfants.

- a) L'équipe commence par préparer la liste sur place, une occasion de faire aussi la Vérification de la présence physique des pré recrues. Cependant, cela n'a pas exclu la prochaine étape qui est l'appel nominal



b) Observation individuelle des pré recrues par petit groupe

Après avoir fait assoir tous les pré recrues, l'évaluateur appelle un petit groupe souvent de dix pour les observer un à un pour déceler les signes indicateurs du niveau d'adulte



c) Au cas où il y a des indices physiques qui attestent que ce pré recrue est encore mineure, il est mis à part pour un entretien approfondi avec un ou deux évaluateurs qui est axé sur son anamnèse, sa fratrie, sa scolarité, sa morbidité



- d) Un procès-verbal contresigné par toutes les parties en présence concernées, le service de recrutement, les évaluateurs et les partenaires venus comme observateurs est remis à tous les services. Dans leur technique, pour éviter des éventuels fraudes, les évaluateurs d'âge photographient les pré recrues non éligibles et sont remis à la disposition de la hiérarchie pour un retour à la famille. Ces procès-verbaux et les listes contresignées serviront de vérification et d'embarquement vers les centres d'instruction

I.3. Résultats atteints :

Date	Enregistrés		Vérifiés		Présumés		Certifiés	
2019	H	F	H	F	H	F	H	F
6 et 11/3/	471	0	462	0	30	0	9	0
15/3	240	0	240	0	10	0	9	0
18/3	484	0	484	0	30	0	10	0
1/4	203	0	203	0	11	0	5	0
25/3	166		166		10		6	
8/3	157	0	157	0	10	0	7	0
Total général	1721	0	1712	0	101	0	46	0

Il serait mieux de dire à l'enfant de ne pas se faire enrôler mais d'attendre les autres occasions qui lui seront présentées lorsqu'il aura atteint l'âge de plus de 18 ans comme prévoit par la loi.



Difficultés rencontrées

- Certains présumés viennent avec des fausses cartes d'électeurs pimpants neuves sans empreinte digitale
- Existence de 4 cas sociaux qui ont mérité le référencement ; 2 enfants au centre Mbongwana de l'AED, un enfant mis à la communauté protectrice du Camp KOKOLO, un enfant au Foyer Père Frank de l'ORPER, un fugitif qui a commis un viol dans la cité qui s'est volatilisé dans la nature

Nos remerciements :

- A l'équipe de la DISO sous le commandement du colonel Marcel Abonga
- Aux Pré recrues pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à cette activité ;
- Aux Agences des nations Unies (UNICEF et MONUSCO)

Fait à Kinshasa, le 15 avril 2019

Pour la Coordination du REEJER

Rémy Mafu Lemba

Coordonnateur général